



La startup politique

'DUND LENEEN'

Une Vision Vers le Renouveau (Vivre)

Table des matières

INTRODUCTION.....	1-7
SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURD'HUI.....	8-26
Perte de confiance	8-10
Education et Santé	11
Sécurité.....	12
Chômage et emploi	13-14
Cadre de vie	15-16
Monde rural et territoires.....	17-18
Diaspora.....	19-20
Financement de l'économie	21-24
Qualité des services publics	25
Pouvoir d'achat et coût de la vie	26
SECTION II : NOTRE VISION DU SENEGAL DE DEMAIN	27-39
Une Vision Vers le Renouveau : « VIVRE ».....	27-37
Un Modèle de Développement pour le Sénégal	38
Un système de Gouvernance Publique adapté	39

INTRODUCTION

1. Notre pays, depuis son accession à l'indépendance, peine à se frayer un chemin éclairé vers le développement tant espéré par nos concitoyens. Il n'est pas hasardeux d'affirmer que les luttes pour les indépendances en Afrique n'ont pas tenu toutes leurs promesses, et le Sénégal n'échappe point à ce constat. En essayant de cerner les trajectoires de développement du Sénégal depuis 1960, nous parvenons aisément à déceler un nombre assez important de contraintes structurelles au développement de notre pays .
2. Les retombées de notre économie nationale peinent à soutenir le rythme de nos besoins en investissements générateurs de croissance et d'amélioration des indices de développement humain. Nous restons largement tributaires de l'aide au développement. Pour nos pays, toutes les occasions sont bonnes pour demander l'appui des pays développés sous le prétexte de la coopération bilatérale ou multilatérale, demandes souvent suivies, plusieurs années après, de sollicitations d'abandons, d'allégement ou de restructuration de dettes.
3. En outre, le déphasage total noté entre la condition humaine des populations avec les sommes colossales investies dans les projets et programmes de développement, en grande partie sur fond d'endettement extérieur, pose la problématique essentielle de la cohérence de nos politiques et programmes publics avec une vision axée sur le développement individuel, mais également celle centrale de la priorisation des dépenses publiques étatiques.
4. Par ailleurs, les politiques publiques dans notre pays semblent souffrir d'une implication insuffisante des populations à la base dans le processus de leur construction. Souvent, l'approche *top-down* est privilégiée à celle *bottom-up*, ce qui constitue assurément un frein à une gouvernance publique efficace mettant l'homme au centre de

l'action. L'absence de participation publique dans les mécanismes de construction des politiques, programmes et projets expose ces derniers au double risque d'une mauvaise hiérarchisation des priorités des populations, d'une part, et de leur inefficacité du fait de leur non-appropriation, d'autre part.

5. Il n'est alors pas étonnant de constater que, dans les débats publics, les échanges portent moins, de manière objective, sur le contenu et l'efficacité des politiques, projets et programmes que sur leurs aspects subjectifs, liés notamment à leurs auteurs.

6. Les mécanismes de participation publique sont nombreux, et ont été éprouvés dans de nombreux pays. Le Sénégal devrait assurément s'en inspirer pour coconstruire avec les populations un modèle abouti et partagé de développement.

7. Au moment où nous nous employons à proposer aux Sénégalais un nouveau projet de société, incluant de nouvelles stratégies, de nouveaux programmes et projets, il nous a semblé indispensable de présenter en amont à nos compatriotes notre Vision Politique qui sous-tendra ce projet. Cette vision du Sénégal de demain est le fruit d'une réflexion collective et inclusive qui, ayant été menée à travers l'écoute attentive de nos compatriotes, de tous bords et de tous horizons, pour recueillir leurs perceptions, appréhensions, doutes, certitudes, et craintes par rapport à la marche actuelle de notre pays et à son devenir, a permis de poser un regard critique mais objectif sur le Sénégal d'aujourd'hui.

SECTION I : NOTRE REGARD SUR LE SENEGAL D'AUJOURDHUI

8. L'écoute attentive des avis exprimés par les Sénégalais permet d'établir une liste de perceptions et de préoccupations sur l'état de notre pays. Celles-ci ont visiblement engendré **une perte de confiance des populations envers les institutions publiques et un sentiment de résignation par rapport à l'espoir d'un Sénégal capable d'offrir les mêmes chances de réussite et les conditions d'une vie meilleure à tous les concitoyens.**

9. La première perception qu'il convient de décrire réside dans le sentiment, largement partagé, que **les élites se préoccupent davantage de leurs intérêts personnels que des intérêts collectifs**. Cette tendance à faire primer les intérêts individuels sur le bien-être collectif et l'intérêt général serait à l'origine des nombreux cas de corruption, de prédation foncière et de détournement des deniers publics ces dernières années. Elle serait également la cause principale du désintérêt progressif des populations à la chose politique, comme en témoigne les taux d'abstention importants notés lors des toutes précédentes élections nationales.

10. Une deuxième perception fortement exprimée par les Sénégalais **décrit notre modèle de gouvernance publique et démocratique comme subjectif, imprévisible et partisan**. Les réflexions qui sous-tendent majoritairement cette perception sont nourries par les interprétations opposées des dispositions constitutionnelles relatives au mandat présidentiel et aux élections, les incertitudes liées à l'issue des procédures judiciaires en cours et au caractère peu étanche des rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, et enfin le sentiment d'un musellement des corps de contrôle, dont les rapports et recommandations souffrent, aux yeux d'une partie importante de nos compatriotes, d'un suivi qui n'est que partisan. **Cette apparente perte de confiance en nos institutions démocratiques, jugées incapables d'une neutralité et d'une équité républicaines, serait à l'origine des actes de défiance des populations envers l'autorité publique à chaque fois que celle-ci est amenée à édicter des mesures de préservation de l'ordre de public.**

11. Notre destin commun s'abreuve de sources qui nous intègrent au sein d'une même Nation sénégalaise unie et indivisible. **A cet égard, l'éducation et la santé, qui constituent les principaux socles de notre machine d'intégration et d'ascension sociale, sont perçues comme étant en décadence**. Malgré les efforts importants consentis dans ces secteurs au cours des dernières décennies, il persiste le sentiment, d'une part, d'un **système éducatif dépassé par rapport aux enjeux de notre siècle et aux impératifs de résorption du chômage endémique qui frappe notre pays et sa jeunesse en**

particulier ; et, d'autre part, le sentiment d'un **système de santé** incapable de relever définitivement le double défi de la qualité des services et de l'accès des populations à des infrastructures de santé de proximité à des coûts abordables. Le service public de l'éducation est aujourd'hui perçu comme inapte à tenir ses promesses d'offrir à notre pays une élite capable de faire face aux enjeux du monde, tandis que celui de la santé n'a pas encore su relever les nombreux défis auxquels il est confronté, dont les épidémies récurrentes, la mortalité maternelle et infantile, surtout en milieu rural, les maladies chroniques, la qualité et l'hygiène de vie et la souveraineté médicale.

12. Une frange importante de la population **exprime le très fort sentiment de vivre dans un pays où la sécurité physique des personnes et de leurs biens n'est pas assurée**. En effet, les politiques de sécurité semblent mises à rude épreuve par les nombreuses agressions, physiques et verbales, subies au quotidien, dans la rue comme dans les médias, et qui traduisent, dans le fond, un certain désespoir de leurs auteurs et une lassitude à attendre des lendemains meilleurs. Le Sénégal, jadis un pays de cordialité et de civilités, où la violence était l'exception, est aujourd'hui perçu comme étant à la croisée des chemins et en manque de repères s'agissant des questions de violence et de sécurité. Les questions de sécurité sont exacerbées par les nombreux **accidents de la circulation**, qui causent chaque année d'innombrables pertes en vies humaines. A ce sujet, nos concitoyens gardent le goût amer d'un Etat qu'ils jugent inerte et impuissant dans l'exercice de sa mission de régulateur et de garant de la sécurité des biens et des personnes.

13. **L'écrasante majorité des jeunes que nous avons rencontré, dans les villes comme dans les campagnes, ont exprimé leur désarroi face au chômage endémique, voire systémique, qui les frappe.** Ils imputent majoritairement la responsabilité de leur situation à l'Etat qui, pour eux, doit créer les conditions de leur employabilité et de l'émergence d'un marché de l'emploi dense et varié. Dans l'appréciation du rôle de l'Etat d'organisateur d'un marché de l'emploi ouvert et accessible à tous, la perception dominante est celle d'un dispositif institutionnel peu rationalisé,

marqué par de nombreux programmes et une multitude d'acteurs, dont les missions se chevauchent et s'entremêlent le plus souvent, rendant le dispositif d'incitation à l'emploi des jeunes assez illisible, et dès lors inefficace.

14. De plus, **de nos échanges avec les acteurs économiques** (industriels, opérateurs économiques, patronat etc.), il ressort principalement le sentiment que les politiques économiques et les pratiques fiscales menées sont assez souvent de nature à décourager la création d'emplois par le secteur privé, sans doute à cause de la priorité accordée par l'Etat aux objectifs de collecte de recettes à court terme, en lieu et place d'une vision à long terme qui aurait le mérite d'asseoir un système de création d'emplois durable.

15. **Les Sénégalais rencontrés dans les grandes villes**, principalement dans la capitale, déplorent la dégradation de leur cadre de vie, ponctuée par des problèmes chroniques de **mobilité urbaine** parfois exacerbées par des comportements d'indiscipline sur la route. Cette situation détaint sur leur qualité de vie, avec de nombreuses heures passées dans les transports pour se rendre au travail le matin ou rentrer chez eux le soir. Il s'y ajoute la pollution de l'air générée par la densité du trafic des véhicules, qui vient augmenter les maladies chroniques auquel notre système de santé peine déjà à faire face.

16. Par ailleurs, nos concitoyens déplorent le manque d'aménagement d'espaces verts ou parcs, pour y passer du temps en famille et s'adonner à des activités sportives. L'absence d'une politique d'aménagement d'espaces urbains, couplée à la lancinante question de la prédition foncière et à une occupation anarchique des espaces publics, sont perçues parmi les causes principales de la détérioration du cadre de vie.

17. **Dans le monde rural**, il se dégage le sentiment d'une marginalisation des territoires dans presque tous les domaines, **à l'exception de celui des infrastructures** où, du point de vue de la volonté politique, la majorité de nos concitoyens reconnaît les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le sens du désenclavement et de l'équité territoriale, à travers notamment le Programme d'Urgence de Développement

Communautaire (PUDC) et le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA), notamment. Toutefois, l'approche fragmentée des interventions dans le domaine des infrastructures, couplée au recours non-systématique aux mécanismes d'évaluation *ex-ante* et *ex-post* des politiques, programmes et projets, ne permet pas de garantir leur efficacité et l'atteinte des objectifs fixés. Par ailleurs, **l'absence d'une politique industrielle adossée aux potentialités de nos localités** est perçue comme un frein majeur au développement des territoires en général et du monde rural en particulier.

18. **Les discussions avec des élus locaux** laissent transparaître le sentiment d'une décentralisation encore imparfaite et inaboutie, qui ne met pas la collectivité locale au cœur des chantiers de développement. L'Acte III de la décentralisation qui, entre autres, procède à la communalisation intégrale, supprime la région en tant que collectivité locale, tout en conférant au département cette qualité, est certes perçue comme une avancée majeure dans le processus d'optimisation de la politique de décentralisation. Toutefois, il n'a pas nécessairement créé les conditions optimales d'une prise en main par les territoires de leur destin, **surtout du point de vue de l'autonomie financière, gage d'investissements durables**. A bien des égards, ces derniers restent fortement dépendants du pouvoir central pour mener à bien leurs politiques.

19. **Les Sénégalais de la diaspora** restent très attentifs aux évolutions de notre pays, et au sort de leurs familles qui y sont restées. Il ressort de nos échanges avec eux un sentiment, majoritairement partagé, d'une envie pressante d'un retour dans leur pays pour le servir. Ce sentiment se heurte, toutefois, à de nombreuses appréhensions qui peuvent se résumer en une seule question : *est-il raisonnable que j'abandonne mon emploi à l'étranger qui me procure de la stabilité et de la prévisibilité, pour retourner dans mon pays où, au-delà des niveaux de salaires, les modes de pensées et de fonctionnement peuvent constituer un obstacle à mon épanouissement et à l'atteinte des objectifs ayant présidé à ma décision de retour ?* Il s'agit d'un sentiment d'incertitude sur la capacité de notre pays

à leur offrir les mêmes conditions d'épanouissement et de prévisibilité que leur pays d'accueil. La crainte de devoir tout recommencer à zéro vient ponctuer ce sentiment.

20. Plus spécifiquement, **nos boursiers à l'étranger** déplorent l'absence d'une vision et d'une politique d'aide au retour des talents. En effet, ils regrettent un manque de suivi et l'absence d'une cartographie des talents qui permettrait, après de brillantes études à l'étranger, financées par l'Etat du Sénégal, de revenir dans leur pays pour le servir.

21. **La question du financement de notre économie nationale** demeure au centre des débats et des préoccupations citoyennes, avec en toile de fond **la place de la dette** dans le dispositif de mobilisation des ressources. Quoique le principe du recours à la dette pour financer les politiques et programmes ne pose pas en soi de difficultés, la perception des citoyens est que la dette a pris une telle ampleur qui ne se reflète pas par l'amélioration des conditions de vie des populations. Il se pose dès lors la question de la priorisation des dépenses publiques, et de l'opportunité d'un endettement qui, aux yeux d'une frange importante de la population, servirait à financer principalement des dépenses jugées « de prestige » au détriment d'initiatives structurantes qui auraient un effet direct sur le quotidien des personnes et sur leur pouvoir d'achat.

22. Les échanges avec des **hauts fonctionnaires en service dans les régies financières de l'Etat** laissent transparaître une sous-exploitation du potentiel de collecte des recettes traditionnelles, marqué par de nombreux abandons de recettes (dépenses fiscales), et un élargissement encore insuffisant de la base de collecte. **La formalisation ou tout au moins l'accompagnement du secteur informel** demeure un enjeu majeur pour atteindre cet objectif.

23. Le recours aux mécanismes de **partenariats public-privé** pour financer certaines catégories d'investissements, perçues comme des investissements de souveraineté, ne fait pas non plus l'unanimité auprès de nos concitoyens. En effet, l'octroi de concessions agricoles, autoroutières, aéroportuaires, portuaires ou énergétiques à un secteur privé international crée un certain malaise qui part du sentiment que notre pays abandonne des

pans de sa souveraineté économique. Ce malaise semble être moins lié à un nationalisme béat qu'aux conditions de transparence entourant l'octroi de ces concessions.

24. Les discussions avec le secteur privé local convergent majoritairement vers la conclusion d'un décalage réel entre le cadre législatif destiné à la promotion du secteur privé local et la réalité pratique de l'accès des entreprises nationales à la commande publique d'envergure. **La loi sur le contenu local dans le domaine des hydrocarbures est généralement perçue comme une avancée majeure à étendre à tous les secteurs.** Toutefois, l'accès limité des entreprises nationales à d'importants financements permettant de faire face aux investissements est perçu comme un facteur d'éviction de ces dernières.

25. La qualité et l'accessibilité des services publics restent une préoccupation majeure de nos concitoyens. Les lenteurs et lourdeurs administratives et les processus chronophages, qui constituent le plus souvent un terreau fertile aux pratiques de corruption active ou passive dans l'administration, ont développé chez les populations le sentiment d'une administration qui n'est pas à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes. La dégradation de l'image de l'administration publique se nourrit part ailleurs de **l'absence, jugée incompréhensible, d'innovation et de digitalisation de certains processus clés** qui non seulement aurait pu rendre le service public administratif plus proche des citoyens mais en plus avoir le mérite de leur libérer du temps productif. A cet égard, la stratégie Sénégal Numérique 2025, bien qu'opérant un diagnostic assez complet de nos besoins en digitalisation, semble tarder à tenir sa promesse d'asseoir « *une administration connectée au service du citoyen et des entreprises* » (Axe 2).

26. Le pouvoir d'achat et la question du coût de la vie figurent en très bonne place dans la hiérarchie des préoccupations de nos concitoyens. Les efforts des pouvoirs publics allant dans le sens de la régulation des prix des loyers, du maintien des prix des denrées de première nécessité dans des proportions supportables par les populations, de la subvention des coûts de l'énergie, du soutien des couches sociales vulnérables à travers

notamment les cash transferts, entre autres, n'ont à l'évidence pas produit tous les effets escomptés. **De l'avis de nombreux économistes**, ces questions majeures, d'ordre existentielles pour les populations, n'arrivent pas à être réglées de manière systématique et définitive, **pour la simple et bonne raison que les mesures adoptées sont généralement conjoncturelles** car n'obéissant pas à des politiques économiques cohérentes et bien pensées dont l'effet serait de rendre tributaire le renforcement du pouvoir d'achat des populations des logiques de marché. La non-corrélation de l'évolution des taux de croissance, mesurée par l'augmentation du PIB, avec une baisse souhaitée des niveaux de pauvreté au Sénégal, pousse un nombre important d'observateurs à conclure à une croissance non-inclusive, car n'impactant pas les conditions de richesse des populations.

SECTION II : NOTRE VISION DU SENEGAL DE DEMAIN

27. Notre vision pour le Sénégal a été construite à partir d'un principe fondamental portant sur la nécessité de mettre l'Homme Sénégalais au cœur de l'action publique, à travers la prise en compte de la hiérarchie de ses besoins à chaque étape de sa vie.

28. En réfléchissant aux différents sujets touchant à la condition humaine, on se rend compte que la préoccupation ultime de chaque Homme est tout simplement de vivre. C'est pourquoi, notre vision politique « **Dund Leneen** » se veut une **Vision Vers le Renouveau** (« **VIVRE** ») du Sénégal et de l'ensemble de ses citoyens.

29. Pour le **nouveau-né**, « **VIVRE** » c'est avoir la chance de naître auprès de parents dotés de moyens de subsistance, et donc capables de subvenir à ses besoins primaires de santé, d'alimentation, d'habillement.

30. Au stade de **l'enfance, jusqu'à l'adolescence**, la notion de « **VIVRE** » englobe tout ce qui précède, mais également le droit à une éducation de qualité, reçue dans un environnement sain dans lequel s'expriment les valeurs et vertus les plus nobles.

31. Passé ce stade, l'enfant, devenu **jeune adulte**, avec des valeurs fortement ancrées, aspire à acquérir les connaissances fondamentales à son épanouissement familial et professionnel. « VIVRE », pour lui, signifie accéder à une formation supérieure pouvant déboucher sur un emploi décent lui permettant, dans la sérénité, de fonder une famille et de l'entretenir dans les meilleures conditions. Il s'agit, pour ce jeune adulte, de s'épanouir à l'intérieur de son pays, en contribuant à son rayonnement et à son essor, à travers un civisme assumé qui l'incitera à s'acquitter avec fierté de ses devoirs envers la société, qu'il s'agisse du paiement de ses impôts, de la préservation de la qualité de son environnement ou, plus généralement, de la promotion agissante d'une discipline de vie en société.

32. En ce qui concerne **l'adulte mature**, « VIVRE » signifie voir ses enfants grandir dans la paix, la sécurité, la stabilité, la santé. Il s'agit, de surcroit, de disposer de moyens adéquats pour doter sa famille de la meilleure éducation, à l'école, dans la rue et à la maison.

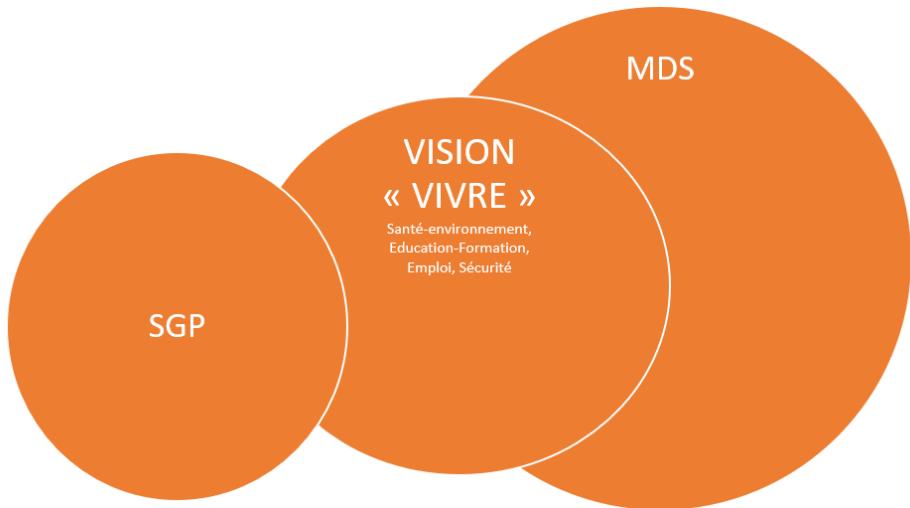
33. Quant à **l'adulte retraité**, qui aura vécu les étapes précédentes de sa vie dans les meilleures conditions, « VIVRE » c'est mener le reste de son parcours sur terre dans la quiétude du cœur, du corps et de l'esprit, renforcé par une spiritualité de tous les instants. Une pension de retraite de qualité, une bonne santé, un environnement sain, le tout combiné avec la chance de voir ses petits-enfants grandir et s'épanouir, seront les gages de la réussite de cette étape de la vie.

34. A travers ce bref aperçu de nos aspirations les plus profondes à chaque étape de notre cycle de vie de Sénégalais, on se rend compte que l'éducation, la santé, l'environnement et le cadre de vie, l'emploi et la sécurité sont les facteurs clés de succès de son existence. A l'évidence, la paix et la stabilité découlent naturellement de la parfaite réalisation de ces facteurs.

35. Ainsi, « VIVRE », en tant que vision politique, repose principalement sur quatre (4) piliers, à savoir : **Education-Formation, Santé-Environnement, Emploi et Sécurité**. En

outre, le programme de gouvernement qui sera adossé à cette vision (Programme « *Doundou Leneen* »), se focalisera en priorité sur ces piliers avec pour objectif de créer un impact significatif et apporter des changements qualitatifs à la vie de nos concitoyens.

36. Comme illustré dans le diagramme ci-dessous, une mise en œuvre réussie de la vision « VIVRE » et du programme « *Doundou Leneen* » requiert la réalisation de deux (2) conditions préalables, transversales, à savoir: le Modèle de Développement du Sénégal (MDS) et le Système de Gouvernance Publique (SGP).



37. La conception d'un **Modèle de Développement pour le Sénégal (MDS)** est le premier facteur clé de succès de la vision « VIVRE ». En effet, notre vision est que tout programme de gouvernement ou de société doit être au service d'un modèle de développement reflétant un large consensus sur des aspects fondamentaux relatifs notamment au modèle constitutionnel, au modèle de décentralisation, au modèle économique et aux modèles de financement de l'économie.

- S'agissant du **modèle constitutionnel**, il nous faut l'adapter aux réalités historiques et socio-culturelles de notre pays. A cet égard, notre vision est celle d'un **régime présidentiel rationalisé** construit autour des principes suivants :
 - La nécessité de rationaliser les pouvoirs du Président de la République, afin de favoriser un système efficace d'équilibre des pouvoirs, gage de bonne

gouvernance, d'indépendance de la justice, et d'exercice autonome des missions du parlement.

- La nécessité de rationaliser le nombre d'institutions constitutionnelles ;
 - La nécessité de renforcer les processus de participation et de contrôle citoyen.
- S'agissant du **modèle de décentralisation**, nous préconisons son approfondissement pour accélérer le processus de développement national. En effet, un développement accéléré du Sénégal nécessitera un renforcement des pouvoirs des collectivités territoriales en matière d'initiation, de conception et de mise en œuvre des politiques publiques, en plus du renforcement de leur autonomie financière. Cet approfondissement de la décentralisation devra s'accompagner du renforcement de la présence des dispositifs de contrôle et d'audit nationaux au niveau territorial.
- **En ce qui concerne notre modèle économique**, notre vision porte sur la nécessité d'asseoir une économie où nos atouts et richesses internes seront mis au service de la création d'un tissu industriel fort avec comme point de départ l'affectation prioritaire de nos ressources naturelles à la réduction de nos dépendances externes et à la rationalisation de nos importations. A terme, la mise en œuvre de cette vision devra permettre au Sénégal, entre autres, de créer des richesses internes, d'équilibrer notre balance des paiements, de créer des emplois à travers l'industrie de la transformation, d'augmenter le pouvoir d'achat de nos concitoyens grâce à la maîtrise des prix qui sera induite par la réduction de nos dépendances externes, et enfin de réduire le déficit budgétaire de l'Etat grâce à l'augmentation des recettes fiscales qui, par ailleurs, aura pour effet de rationaliser le recours à la dette extérieure.
- Enfin, s'agissant du **modèle de financement de notre économie**, notre vision repose sur les principes suivants :

- **La nécessité d'organiser les interventions de l'Etat central**, en les classifiant selon que celui-ci agit en qualité de « financeur », de « garant », et d'« organisateur ou régulateur ». D'une part, le rôle de « l'Etat-financeur » sera de financer prioritairement les interventions sur l'ensemble du territoire national, dans les domaines de la santé, de l'éducation, du cadre de vie et de la sécurité. « L'Etat-financeur » aura également la responsabilité de prendre en charge les dépenses nécessaires à la création de cadres incitatifs au développement des secteurs productifs (agriculture, industrie etc.). Les interventions de « l'Etat-financeur » devront être financés exclusivement à partir des recettes propres de l'Etat et le recours à la dette. D'autre part, le rôle de « l'Etat-garant » sera de garantir les collectivités territoriales et les entreprises d'Etat pour leur permettre d'accéder aux financements nécessaires à la réalisation de leurs programmes et projets inscrits dans les domaines prioritaires de l'Etat central. Enfin, en ce qui concerne « l'Etat-organisateur ou régulateur », son rôle sera d'organiser les interventions du secteur privé national et international dans le financement de l'économie ainsi que celui du tiers-secteur (ONG, fondations, etc.).
- **La nécessité d'optimiser les niches de collecte de recettes**, à travers une rationalisation des dépenses fiscales et la mise en place de solutions concrètes de formalisation du secteur informel en partenariat avec les banques et institutions financières locales ;
- **La nécessité de rationaliser les subventions d'Etat**, en veillant à systématiser les analyses coûts-bénéfices avant leur octroi, à opérer un bon ciblage de leurs bénéficiaires, et à les cantonner aux domaines dont l'impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations est avéré.

38. Le deuxième facteur clé de succès de la vision « VIVRE » repose sur la mise en place d'un **Système de Gouvernance Publique (SGP)** capable de répondre efficacement

à nos aspirations de développement. Un tel système, pour répondre aux attentes, devra refléter un large consensus sur les problématiques liées à l'éthique et la transparence dans la gestion des biens publics (dont les ressources naturelles), à la gestion des libertés et de la justice, et à la qualité des services publics.

- S'agissant du **système d'éthique et de transparence**, notre vision repose sur une nécessaire rationalisation des interventions des différents acteurs institutionnels pour plus d'efficacité, et la mise en place de systèmes garantissant une suite aux rapports et recommandations des différentes fonctions de contrôle. Celle-ci sera réalisée à travers le regroupement de plus entités actuelles au sein d'une institution centrale de contrôle unique, intitulée **Bureau de l'Audit Général d'Etat (BAGE)**, avec à sa tête un Auditeur Général d'Etat. En outre, le BAGE regrouperait :
 - L'actuelle Inspection Générale d'Etat (IGE), dont les missions engloberont celles de l'actuelle Contrôle Financier de la Présidence de la République.
 - Une section Lutte contre la Fraude et la Corruption (en remplacement de l'actuel OFNAC);
 - Une section Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (en remplacement de l'actuel CENTIF) ;
 - Une Chambre d'Audit des Ressources Naturelles (CARN). Cette chambre sera créée avec pour mission principale de contrôler et d'auditer les opérations de mise en valeur et d'exploitation de nos ressources naturelles qui, en vertu de la constitution, appartiennent au peuple.
- S'agissant de la **gestion des libertés et de la justice**, notre vision est alignée à l'ensemble des conclusions des Assises Nationales. Elle repose sur l'idée que les libertés publiques ne sauraient être mieux garanties si la justice est totalement indépendante. A cet effet, notre vision d'une justice totalement indépendante repose sur les principes suivants :

- La nécessité d'ériger le Conseil Constitutionnel en Cour Constitutionnelle, également en charge du contentieux électoral, avec à sa tête un Président élu par ses pairs ;
 - La nécessité de confier la présidence du Conseil Supérieur de la Magistrature au Président de la Cour Constitutionnelle et non plus au Président de la République, qui y sera représenté de même que le gouvernement et le parlement.
 - La nécessité d'exclure le parquet de la tutelle du ministère de la Justice.
- Enfin, s'agissant de la **qualité des services publics**, notre vision repose sur la nécessité de procéder à la digitalisation intégrale de tous les services essentiels offerts aux citoyens pour plus de célérité, d'efficacité et de transparence d'une part, et la certification qualité des processus afférents notamment aux services sociaux et aux démarches administratives, d'autre part. Ces efforts seront réalisés à travers le recours à l'expertise de nos entreprises nationales évoluant dans le secteur des nouvelles technologies et de l'ingénierie informatique et la mise en place d'une politique d'incitation au retour de nos cadres expatriés évoluant dans ce domaine. Il s'agira, en outre, de faire du Sénégal le hub technologique ou la « Data Valley » de la région Ouest-Africaine.